

# Réseau Rural Bretagne

Cycle d'animation thématique :

Comment favoriser la reprise -  
transmission d'activité en milieu rural ?

21 novembre 2017 à Châtelaudren

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



# Réseau rural : les objectifs

**Le réseau rural : un outil d'animation au service des territoires ruraux**

**Objectif : favoriser le développement local et l'innovation en :**

- Facilitant le dialogue et l'interconnaissance entre les acteurs ruraux
- Créant une dynamique, un lieu d'échange de pratiques et de capitalisation
- Favorisant l'expérimentation et l'innovation



# L'animation du réseau rural

Les copilotes Etat-Région assurent en direct :

- Le pilotage global, animation de la gouvernance
- Les contacts nationaux et européens
- L'animation LEADER

Le Groupement ARIC-BRUDED-Euréka 21 réalise:

- L'animation des travaux propres du réseau (animations thématiques, animations ponctuelles)
- L'accompagnement des projets lauréats de l'AAP
- La communication auprès du réseau et sur le réseau
- L'appui à la coopération



# Le choix des thématiques

Thématiques choisies par une commission de pilotage composée d'une trentaine de membres : têtes de réseaux, acteurs du monde rural...

Les 2 premières thématiques choisies sont :

- Des services par et pour la population en milieu rural  
⇒ Appel à Projet « Rural'idées »
- Comment favoriser la reprise-transmission d'activité en milieu rural ⇒ cycle d'animation



# Un cycle composé de cinq évènements :

- Répartis sur toute la Bretagne
- Qui s'adressent à l'ensemble des acteurs du monde rural
- Des évènements participatifs et concrets
- Qui s'appuient sur un diagnostic et des entretiens réalisés auprès de structures ressources



# Evènements passés et à venir

21 septembre à Saint-Gonnery (56)

Que transmet-on lorsque l'on quitte son activité ? Freins psychologiques à la transmission

12 octobre à Breteil (35)

Atelier participatif : et vous, comment accompagnez-vous la transmission-reprise d'activités ?

15 décembre à Plonévez-du-Faou (29)

Arrivée d'un.e repreneur.e : comment favoriser son intégration et pérenniser son activité ?

Début 2018

Déserts médicaux : comment favoriser la reprise des cabinets de médecins en milieu rural ? Ciné-débat.

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural  
L'Europe investit dans le monde rural



# Déroulé de la rencontre

## 14h15 : Table-ronde n° 1 :

Présentation d'outils et d'actions pour **favoriser l'anticipation** des cessions d'activité : (CCI, CMA, CA, Agriculture Paysanne)

- Focus sur la démarche portée par l'ADESS, la CCI, l'URSCOP et la DIRECCTE
- Témoignage de l'entreprise Dynalec reprise par les salariés en SCOP SA

## 15h45 : Table-ronde n°2 :

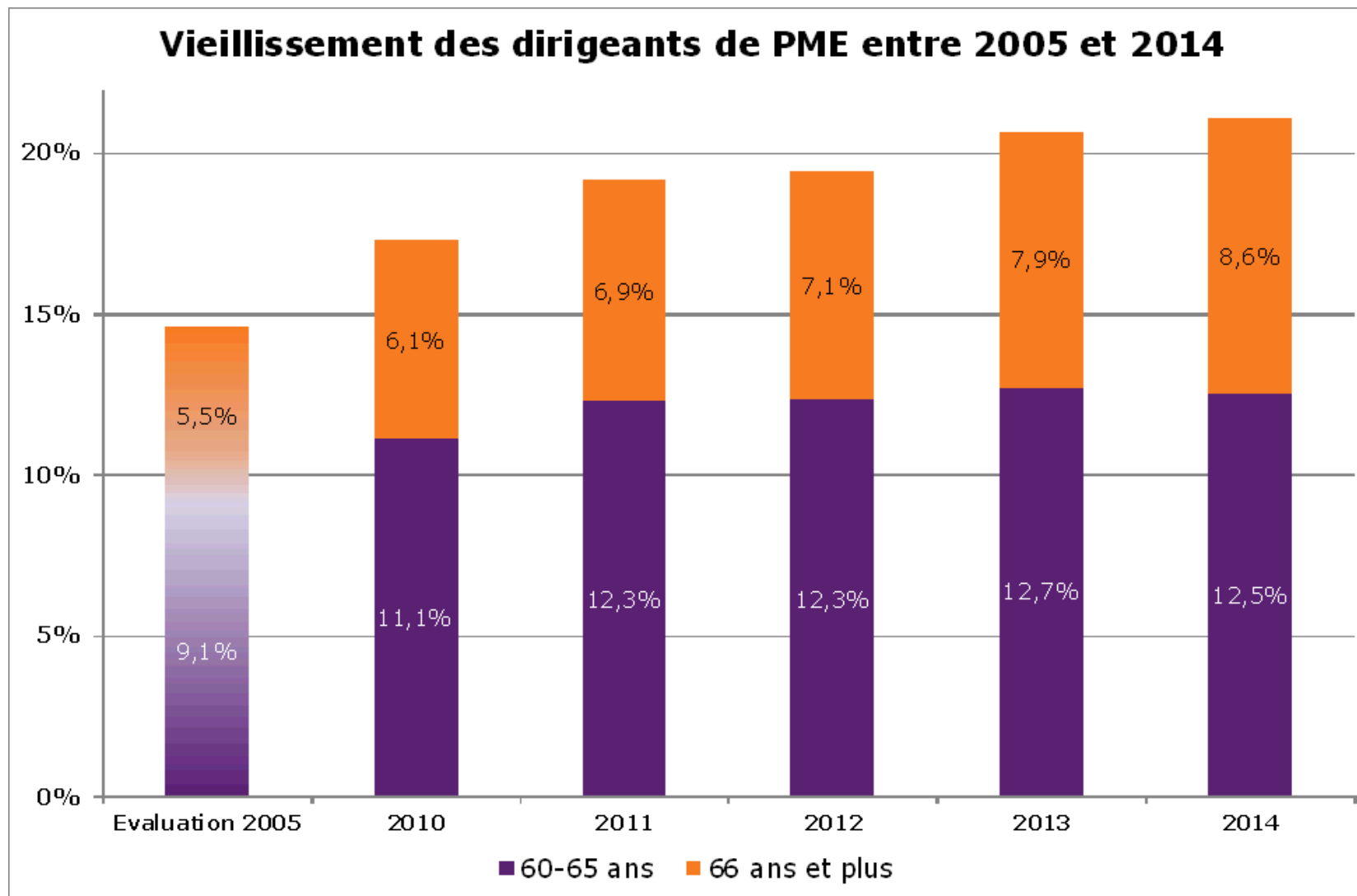
**Mise en lien cédants -repreneurs** : présentation interactive des outils existants : CCI-CMA-Chambre d'Agriculture - Agriculture Paysanne 22, Agence spécialisée (M. Michaël BEAUSSIER), le bon coin.

- Focus sur les speed-dating : ce qui fonctionne ? Quelles retombées?

17h00 : Poursuite des échanges autour d'un pot convivial



# Enjeu de la transmission



Source : BPCE L'Observatoire - octobre 2016





# l'anticipation : un gage de réussite de la transmission

Rapport « Moderniser la transmission d'entreprise en France : une urgence pour l'emploi dans nos territoires »

[Rapport d'information n° 440 \(2016-2017\)](#) du 23 février 2017

Pour l'APCMA, « bon nombre d'entreprises viables ferment leurs portes faute d'anticipation de la part du chef d'entreprise. La notion d'anticipation est primordiale pour assurer une transmission et une reprise dans de bonnes conditions. »


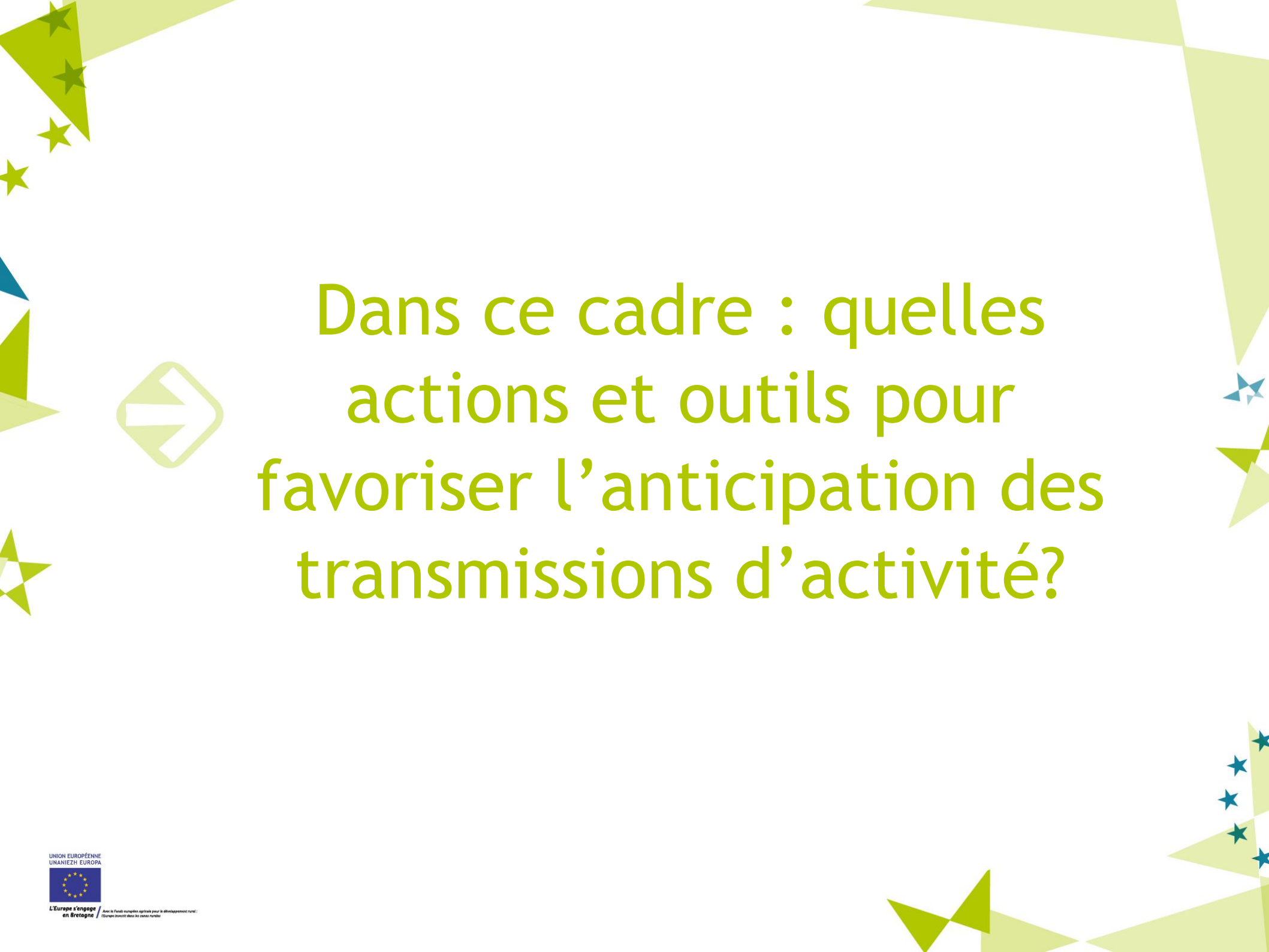
**la transmission se prépare au plus tard 5 ans avant la cession, et idéalement 10 ans en amont si le dirigeant veut avoir le temps de définir ses priorités**

Le manque d'anticipation constitue l'un des trois principaux freins à la transmission d'entreprise, avec l'instabilité de la législation fiscale et l'insuffisante simplification, selon l'association CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires).



# Freins à l'anticipation

- Un travail de préparation chronophage et hors exploitation de l'entreprise.
- Le cadre fiscal français, non incitatif, pousse également les dirigeants à rester à la tête de leur entreprise, afin d'échapper le plus longtemps possible à la taxation de la plus-value de cession et pour beaucoup au paiement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).
- Le frein psychologique de « passer la main »



Dans ce cadre : quelles actions et outils pour favoriser l'anticipation des transmissions d'activité?





# Les actions sur les territoires

## - **CCI – CMA**

⇒ JM Nourri : Responsable du Pôle Commerce -  
Création- CCI des Côtes d'Armor

⇒ JP Jéhan : Directeur adjoint Direction des  
Entreprises - CMA des Côtes d'Armor

## - **Chambre d'Agriculture – réseau Transmission**

⇒ Lucile Habert : Conseillère Transmission – Chambre  
d'Agriculture – secteur Côtes d'Armor

## - **Agriculture Paysanne 22**

⇒ Bernard Philippe – agriculteur et administrateur



# Trois propositions issues du rapport

## 1. un meilleur accompagnement des cédants pour promouvoir l'anticipation de la transmission, notamment en facilitant la déductibilité des frais de diagnostic

Expert-comptable, avocat, notaire, qui vont devoir aborder une multitude de problématiques :

- valeur des actifs de l'entreprise,
- conditions de départ à la retraite du chef d'entreprise,
- patrimoine à la fois professionnel et personnel du dirigeant,
- etc



# Trois propositions issues du rapport

## **2. L'abattement fiscal sur les droits liquidés en cas de donation : un levier pour favoriser l'anticipation**

- un abattement à hauteur de 60 % lorsque le donateur est âgé de moins de 65 ans ;
- un abattement à hauteur de 40 % lorsque le donateur a entre 65 et 70 ans.

(actuellement, un abattement de 50 % avant 70 ans : incite peu à anticiper)



# Trois propositions issues du rapport

## 3. Moderniser la location-gérance : un dispositif intéressant pour préparer « en douceur » la transmission d'entreprise

= une forme de « période d'essai » de la transmission : permet au propriétaire d'un fonds de commerce ou d'un établissement artisanal de **concéder à une personne, le locataire-gérant, le droit d'exploiter librement ce fonds à ses risques et périls, moyennant le paiement d'une redevance.**

**Aujourd'hui : exonération fiscale de la plus-value en cas de cession au locataire gérant au bout de 5 ans**

⇒ **Proposition de réduction du délai**



# Mise en lien cédants - repreneurs en agriculture

**Agriculture Paysanne :**

Plusieurs vecteurs de mise en lien :